

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LES CANDIDATS PROCÉDURE INSEE 2025 – P1001

Date butoir le 20/06/2025 – 12h00

Prestation de catalogage de documents appartenant à la bibliothèque de l'Insee

Question 1 :

Vous indiquez que les documents à traiter peuvent être rédigés dans 21 langues différentes. Afin de mieux appréhender la diversité linguistique des documents, pourriez-vous nous fournir la proportion relative de chaque langue ?

Réponse 1 :

Les proportions varient selon les séries, mais nous pouvons vous fournir une estimation fondée sur un échantillonnage représentatif de l'ensemble du fonds (ancien et courant confondus) :

- Français : ~25 %
- Anglais : ~20 %
- Allemand : ~12 %
- Espagnol : ~8 %
- Italien : ~6 %
- Russe (cyrillique) : ~5 %
- Arabe : ~4 %
- Japonais : ~3 %
- Chinois : ~3 %
- Portugais : ~3 %
- Néerlandais : ~2 %
- Grec (alphabet grec) : ~2 %
- Turc : ~2 %
- Serbo-croate (latin et cyrillique) : ~1 %
- Tchèque / Slovaque : ~1 %
- Suédois : ~1 %
- Polonais : ~1 %

- Hongrois : ~0,5 %
- Roumain : ~0,5 %
- Finnois / Norvégien / Danois (ensemble) : ~0,5 %
- Autres langues (hébreu, coréen, langues africaines ou régionales peu représentées) : <1 %

Ces chiffres sont fournis à titre indicatif pour illustrer la diversité linguistique du fonds de la bibliothèque. Il est à noter que certains documents, notamment ceux d'organismes internationaux, peuvent être multilingues ou accompagnés de résumés dans plusieurs langues.

Ces chiffres incluent également les documents du fonds français qui ne fait pas partie du marché de catalogage, et sur-représentent donc les documents de langue française